



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Verchères tenue à la salle du Conseil, le **lundi 2 décembre 2024** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Alexandre Bélisle, Maire
Madame Annie Dubeau, Conseillère
Monsieur Dominic Lampron, Conseiller
Madame Katherine R. L'Heureux, Conseillère
Monsieur Philippe Tremblay, Conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Alexandre Bélisle.

Sont également présents :

Madame Carole Dulude, Directrice générale
Me Jean-Marc Simard, Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier

Sont absents :

Monsieur Gilles Lamoureux, Conseiller
Madame Nathalie Fillion, Conseillère

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
4. **CORRESPONDANCE**
5. **LÉGISLATION**
 - 5.1 Règlement No 603-2024 modifiant le règlement No 541-2018 sur la gestion contractuelle - ADOPTION
 - 5.2 Avis de motion et présentation du règlement No 604-2024 modifiant le règlement de zonage No 443-2010
 - 5.3 Projet de règlement No 604-2024 modifiant le règlement de zonage No 443-2010 - DÉPÔT ET ADOPTION
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Approbation des comptes
 - 6.2 Calendrier des séances du Conseil 2025 - Adoption
 - 6.3 Période des Fêtes 2024-2025 - Fermeture des services municipaux
 - 6.4 Vacance au poste de conseiller du District No 6 - Démission Nathalie Fillion
 - 6.5 Nomination au Comité consultatif d'urbanisme

- 6.6 Ressources humaines - Embauche d'un col bleu temporaire
- 6.7 Ressources humaines - Démission Etienne Bujold
- 6.8 Approbation du protocole d'entente en vue de la dissolution de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu et du partage de ses actifs
- 6.9 Adoption du nouvel organigramme
- 6.10 Adoption de la nouvelle grille salariale des cadres
- 7. **COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX**
- 8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Transmission des rapports d'activités 2023 pour le Ministère de la Sécurité publique
- 9. **TRANSPORT ROUTIER**
 - 9.1 Projet pilote - stationnement hivernal
- 10. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 10.1 Adoption du rapport sur la gestion de l'eau potable 2023
- 11. **SANTÉ BIEN-ÊTRE**
- 12. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - 12.1 Dépôt du rapport mensuel des permis et certificats novembre 2024
 - 12.2 Consultation publique - Dérogation mineure DM 12-2024: 507 route Marie-Victorin
 - 12.3 Demande de dérogation mineure DM 12-2024: 507 route Marie-Victorin
 - 12.4 Rénovation Moulin banal - Contrat à l'architecte - Plans et devis
 - 12.5 Demande site du patrimoine : 15 rue St-Louis
 - 12.6 Demande site du patrimoine: 641-645 route Marie-Victorin
 - 12.7 Premier projet de résolution – Demande de PPCMOI no 2024-02 : 21 rue Madeleine
- 13. **LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
 - 13.1 Programme achat oeuvre d'art 2024
 - 13.2 Demande de subvention au Programme emploi été Canada
- 14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**
- 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM**

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

2024-12-214

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau
APPUYÉE PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉ

2024-12-215

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay
APPUYÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron
et résolu unanimement :

D'ADOPTER les procès-verbaux du 4 et 25 novembre 2024, tels que rédigés et présentés.

ADOPTÉ

4. CORRESPONDANCE

5. LÉGISLATION

2024-12-216

5.1. RÈGLEMENT NO 603-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 541-2018 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE - ADOPTION

ATTENDU QUE le Règlement numéro #541-2018 sur la gestion contractuelle a été adopté par la Municipalité le 1er octobre 2018, conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec («CM»);

ATTENDU QUE le règlement #565-2021 modifiant le règlement #541-2018 sur la gestion contractuelle ajoutait l'article 25.1 au règlement de gestion contractuelle, et ce pour être valide jusqu'au 25 juin 2024;

ATTENDU QUE la Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives (L.Q. 2023, chapitre 33), sanctionnée le 8 décembre 2023 (projet de loi 39), de même que la Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.Q. 2024, chapitre 24), sanctionnée le 6 juin 2024 (projet de loi 57), modifient certaines dispositions du CM relativement à certaines mesures qui peuvent être adoptées par les Municipalités dans leur règlement de gestion contractuelle;

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier le présent règlement de gestion contractuelle pour ajouter les dispositions rendues obligatoires par ces lois;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 4 novembre 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay
APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
et résolu unanimement :

ARTICLE 1

L'article 25.1 du Règlement numéro #541-2018 sur la gestion contractuelle qui n'était plus effectif depuis le 25 juin 2024 sera remplacé par l'article suivant :

«25.1 Lorsque cela est possible et dans l'intérêt de la Municipalité, les biens et les services québécois ou autrement canadiens, de même que les entreprises ayant un établissement au Québec ou ailleurs au Canada sont préférées à tout autre concurrent lors de l'attribution d'un contrat de gré à gré ou lors d'envoi d'une invitation écrite à soumissionner lorsque le montant de la dépense est sous le seuil déterminé par le Ministre obligeant de procéder par appel d'offres public.

Pour les contrats de gré à gré, la Municipalité favorise l'envoi de demandes de prix auprès de ces entreprises en priorité à tout autre concurrent, lorsque de telles demandes sont justifiées. En cas d'égalité des prix, de la qualité des services ou, plus largement, de toute offre comparable sur ses éléments essentiels entre une entreprise québécoise et une entreprise canadienne, la Municipalité favorise l'attribution du contrat à l'entreprise québécoise.

Pour les contrats adjugés à la suite d'une invitation écrite à soumissionner, s'il ne lui est pas possible ou s'il n'est pas dans son intérêt de se limiter à ces personnes, la Municipalité révisé son besoin afin de déterminer si une nouvelle formulation peut permettre de les favoriser préalablement à l'envoi des invitations à soumissionner. Si, malgré cette révision du besoin, il demeure nécessaire ou dans l'intérêt de la Municipalité d'inclure des personnes ne répondant pas à l'objectif du premier alinéa, la Municipalité peut réviser sa stratégie contractuelle pour considérer l'attribution du contrat de gré à gré, lorsque cela lui est permis.

Lorsque les circonstances ne permettent pas ou ne justifient pas de favoriser de telles entreprises, la Municipalité peut conclure un contrat avec un autre concurrent.

ARTICLE 2

Le règlement numéro #541-2018 sur la gestion contractuelle est modifié par l'insertion, après l'article 26 de l'article numéro 26.1 :

«26.1 Lorsque la Municipalité utilise la mesure de l'article 25.1 du présent règlement, elle procède à une rotation des cocontractants lors de l'attribution des contrats de gré à gré ou de l'invitation des personnes à soumissionner, si cela est possible et dans son intérêt. Cette rotation doit être faite selon les mêmes critères que ceux déjà élaborés pour la rotation des fournisseurs qui se voient attribuer des contrats de gré à gré au-delà du seuil monétaire de 25 000\$ en vertu des dispositions du présent règlement de gestion contractuelle, avec les adaptations nécessaires.»

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ

5.2. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 604-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 443-2010

Avis de motion est donné par Dominic Lampron qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption le règlement No 604-2024 modifiant le règlement de zonage No 443-2010.

ATTENDU QUE le règlement de zonage no. 443-2010 est en vigueur depuis le 6 avril 2010;

ATTENDU la Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives sanctionnée par le gouvernement du Québec le 8 décembre 2023;

ATTENDU les nouvelles règles applicables à toutes les piscines résidentielles extérieures par le règlement provincial;

ATTENDU la demande de modification du règlement de zonage reçue le 28 octobre 2024 concernant les unités d'habitation accessoires détachées (UHAD);

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun de revoir certains articles du règlement de zonage.

Conformément à l'article 445 du Code municipal, le projet de ce règlement est déposé séance tenante et une copie du projet de règlement est mise à la disposition du public.

2024-12-217

5.3. **PROJET DE RÈGLEMENT NO 604-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 443-2010 - DÉPÔT ET ADOPTION**

Le projet de règlement est déposé au Conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau
APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron
et résolu unanimement :

D'ADOPTER le premier projet de règlement No 604-2024 modifiant le règlement de zonage No 443-2010, tel que déposé au Conseil.

ADOPTÉ

6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2024-12-218

6.1. **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay
APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
et résolu unanimement :

D'ADOPTER les comptes de la liste de novembre 2024 pour les chèques No. C2408921 à No.L2400531 de même que les paiements par virements bancaires totalisant 560 423,01\$.

ADOPTÉ

2024-12-219

6.2. **CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2025 - ADOPTION**

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron
APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau
et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2025, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 h 30 sauf celles de septembre et d'octobre qui seront tenues respectivement un mardi et un mercredi.

13 janvier 2025	7 juillet 2025
3 février 2025	4 août 2025
10 mars 2025	2 septembre 2025 - mardi
7 avril 2025	1er octobre 2025 - mercredi
5 mai 2025	10 novembre 2025
2 juin 2025	1er décembre 2025

ADOPTÉ

2024-12-220

6.3. **PÉRIODE DES FÊTES 2024-2025 - FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT la période des Fêtes 2024-2025;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

APPUYÉE PAR : Monsieur Philippe Tremblay
et résolu unanimement :

QUE les services municipaux, incluant la mairie, la bibliothèque, le service des loisirs et le service des travaux publics, sauf pour les urgences et le déneigement, seront fermés du 23 décembre 2024 à 15 h jusqu'au 2 janvier 2025 inclusivement. De retour le 3 janvier 2025 selon l'horaire régulier.

ADOPTÉ

2024-12-221

6.4. **VACANCE AU POSTE DE CONSEILLER DU DISTRICT NO 6 - DÉMISSION NATHALIE FILLION**

CONSIDÉRANT qu'en date du 1er décembre 2024, la conseillère du district No 6, madame Nathalie Fillion a remis sa démission;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 316 et 333 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* le greffier doit déposer cet écrit au conseil à la première séance qui suit sa transmission et aviser le conseil lorsqu'il constate la vacance d'un poste, également à la prochaine séance qui suit;

CONSIDÉRANT que selon l'article 335 *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, permet au conseil de décréter que la vacance doit être comblée par une élection partielle dans les 15 jours de l'avis de la vacance lorsqu'elle est constatée dans les 12 mois qui précèdent le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale;

CONSIDÉRANT que la vacance n'engendrera pas de problématique au niveau du quorum du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

APPUYÉE PAR : Monsieur Philippe Tremblay
et résolu unanimement :

En conséquence, et ce, en vertu de l'article 333 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, le greffier-trésorier avise le Conseil de la vacance au poste de Conseiller du district n° 6 de la Municipalité de Verchères.

DE CONSTATER que les prochaines élections générales municipales auront lieu le 2 novembre 2025 et que la vacance est constatée à l'intérieur des 12 mois de cette dernière et que le Conseil ne désire pas décréter que la vacance doit être comblée par une élection partielle.

ADOPTÉ

2024-12-222

6.5. **NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

CONSIDÉRANT la démission de la conseillère madame Natahlie Fillion;

CONSIDÉRANT que madame Fillion occupait le poste de présidente au sein du Comité consultatif d'urbanisme et qu'il y a lieu de la remplacer;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau
et résolu unanimement :

DE NOMMER monsieur Dominic Lampron, en tant que président du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ

2024-12-223

6.6. **RESSOURCES HUMAINES - EMBAUCHE D'UN COL BLEU TEMPORAIRE**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

et résolu unanimement :

DE RETENIR la candidature de monsieur Frédérick Huet au poste de col bleu temporaire, à temps plein. Les conditions d'emploi sont selon la convention collective en vigueur. La date du début d'emploi est à déterminer.

ADOPTÉ

2024-12-224

6.7. **RESSOURCES HUMAINES - DÉMISSION ETIENNE BUJOLD**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau

APPUYÉE PAR : Monsieur Philippe Tremblay

et résolu unanimement :

DE RECEVOIR la démission de monsieur Etienne Bujold en tant que technicien en loisir. La démission sera effective en date du 7 décembre 2024.

Nous lui transmettrons une lettre de remerciement pour les six années au sein de notre Service des loisirs.

ADOPTÉ

2024-12-225

6.8. **APPROBATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE EN VUE DE LA DISSOLUTION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES SERVICES ANIMALIERS DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU ET DU PARTAGE DE SES ACTIFS**

CONSIDÉRANT la création de la Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (RISAVR) regroupant notamment les territoires des municipalités de Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste et des villes de McMasterville, Belœil, Mont-Saint-Hilaire, Sainte-Julie, Saint-Amable ainsi que Varennes ;

CONSIDÉRANT QUE cette Régie intermunicipale a été créée par décret du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 15 novembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale modifiant l'entente intermunicipale ayant constitué la Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu a été approuvée par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 31 mai 2019 permettant l'adhésion des villes de Contrecoeur, d'Otterburn Park et de la municipalité de Verchères à la RISAVR ;

CONSIDÉRANT QUE cette entente a été modifiée par les municipalités membres afin de modifier la date de terminaison au 31 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a entériné ladite modification ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale n'a pas été renouvelée et qu'aucune nouvelle entente n'a été signée dans les trois mois suivant la fin de ladite entente ;

CONSIDÉRANT QU'il est requis de procéder à la dissolution et au partage de l'actif et du passif de la Régie ;

CONSIDÉRANT QUE la RISAVR a adopté une résolution demandant aux villes d'entériner le protocole d'entente mettant fin à l'entente intermunicipale relative aux services animaliers de la Vallée-du-Richelieu et prévoyant la dissolution et le partage des actifs et passifs de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay

APPUYÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron
et résolu unanimement :

D'APPROUVER le protocole d'entente mettant fin à l'entente intermunicipale relative aux services animaliers de la Vallée-du-Richelieu et prévoyant la dissolution et le partage des actifs et passifs de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu.

QUE la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu présente une demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de prononcer la dissolution de la Régie et de partager l'actif résiduel conformément au protocole d'entente mettant fin à la Régie, le tout, en vertu de l'article 618 du Code municipal.

D'AUTORISER le maire Alexandre Bélisle et le greffier-trésorier Me Jean-Marc Simard à signer tout document pour donner suite à la présente.

ADOPTÉ

2024-12-226

6.9. **ADOPTION DU NOUVEL ORGANIGRAMME**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau

APPUYÉE PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
et résolu unanimement :

D'APPROUVER tel que présenté, l'organigramme révisé de la Municipalité de Verchères mise à jour le 7 octobre 2024.

ADOPTÉ

2024-12-227

6.10. **ADOPTION DE LA NOUVELLE GRILLE SALARIALE DES CADRES**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay

APPUYÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron
et résolu unanimement :

D'APPROUVER la nouvelle grille salariale des cadres de la Municipalité de Verchères, telle que présentée à l'annexe A.

ADOPTÉ

7. **COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX**

8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

2024-12-228

8.1. **TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2023 POUR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

CONSIDÉRANT que les rapports d'activités du Service de sécurité incendie doivent être transmis au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Marguerite-D'Youville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau

APPUYÉE PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
et résolu unanimement :

DE PRENDRE ACTE que les rapports d'activités 2023 du Service de sécurité incendie de Verchères pour la Municipalité de Verchères et la Municipalité de Calixa-Lavallée ont été transmis à la MRC de Marguerite-D'Youville pour le ministère de la Sécurité publique du Québec.

ADOPTÉ

9. TRANSPORT ROUTIER

2024-12-229

9.1. PROJET PILOTE - STATIONNEMENT HIVERNAL

CONSIDÉRANT les demandes répétées de la part des citoyens pour la possibilité de stationner la nuit dans les rues l'hiver;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire mettre en place un projet pilote concernant le stationnement hivernal de nuit;

CONSIDÉRANT que les citoyens doivent collaborer pour que le projet soit un succès;

CONSIDÉRANT que la Municipalité va mettre à la disposition des citoyens plusieurs moyens de vérifier si le stationnement de nuit dans les rues est permis;

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité entière des citoyens, pendant le projet pilote, de s'informer convenablement de l'autorisation ou non de se stationner dans les rues;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'implantation d'un projet pilote afin de permettre le stationnement hivernal de nuit dans les rues à partir du 3 décembre 2024, et ce pour l'ensemble de la période hivernale;

DE TOLÉRER le stationnement dans les rues de la Municipalité l'hiver lorsqu'il n'y a pas d'opération de déneigement, et ce bien que le règlement No 506-2015, interdisant le stationnement de nuit l'hiver, demeure en vigueur pendant le déroulement du projet pilote;

D'IMPUTER l'entière responsabilité aux citoyens pendant le projet pilote de s'informer convenablement, auprès des moyens de communication de la Municipalité, de l'autorisation ou non de se stationner dans les rues.

ADOPTÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU

2024-12-230

10.1. ADOPTION DU RAPPORT SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2023

CONSIDÉRANT que le rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Verchères a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation MAMH;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay

APPUYÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

D'ADOPTER le rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Verchères, tel que déposé à ce Conseil.

ADOPTÉ

11. **SANTÉ BIEN-ÊTRE**

12. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

12.1. **DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ET CERTIFICATS NOVEMBRE 2024**

Le rapport des permis et certificats émis par le service de l'urbanisme pour le mois de novembre 2024 est déposé.

12.2. **CONSULTATION PUBLIQUE - DÉROGATION MINEURE DM 12-2024: 507 ROUTE MARIE-VICTORIN**

Le projet est expliqué par le maire et s'en suit la consultation sur cette demande de dérogation mineure.

Les personnes présentes sont invitées à s'exprimer.

2024-12-231

12.3. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 12-2024: 507 ROUTE MARIE-VICTORIN**

À l'immeuble sis au 507 route Marie-Victorin formé du lot 5 217 449, une demande de dérogation est déposée à l'effet d'implanter une thermopompe dans la cour avant au lieu de la cour arrière ou latérale.

CONSIDÉRANT que l'évaluation de la demande de dérogation est effectuée en fonction des critères prescrits au règlement.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme en date du 12 novembre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

APPUYÉE PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

D'AUTORISER la dérogation mineure DM 12-2024 pour l'implantation d'une thermopompe à l'avant conditionnellement à l'ajout d'une clôture ou d'un aménagement paysager afin de limiter l'impact visuel des 2 thermopompes, celle déjà existante et la nouvelle installation.

ADOPTÉ

2024-12-232

12.4. **RÉNOVATION MOULIN BANAL - CONTRAT À L'ARCHITECTE - PLANS ET DEVIS**

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de Verchères de prendre action afin de conserver le Moulin banal faisant parti du patrimoine bâti;

CONSIDÉRANT que le Moulin banal est un immeuble classé patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications du Québec;

CONSIDÉRANT l'analyse du carnet de santé effectué par la firme NADEAU BLONDIN LORTIE, ARCHITECTES et déposé en décembre 2022;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire donner suite à cedit carnet de santé;

CONSIDÉRANT l'existence de programmes d'aide financière émanant de la MRC;

CONSIDÉRANT que pour pouvoir demander des soumissions pour la rénovation du Moulin banal, il est indispensable d'avoir des plans et devis afin de sélectionner un entrepreneur qualifié lors d'un processus en bonne et due forme d'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron
APPUYÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay
et résolu unanimement :

D'OCTROYER un contrat à la firme NADEAU BLONDIN LORTIE, ARCHITECTES, pour les plans et devis et la surveillance pour la rénovation de Moulin banal. Le montant du contrat est de 39 832,00\$ plus taxes, tel qu'inscrit dans leur offre de service du 9 octobre 2024.

ADOPTÉ

2024-12-233

12.5. DEMANDE SITE DU PATRIMOINE : 15 RUE ST-LOUIS

À l'immeuble sis au 15 rue St-Louis, formé du lot 5 218 459, une demande assujettie à l'application du règlement de constitution du site du patrimoine du vieux village de Verchères est déposée à l'effet d'abattre un arbre en cour arrière ayant poussé de façon très arquée vers le terrain voisin.

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation prévus audit règlement de constitution du site du patrimoine du Vieux village de Verchères.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 26 novembre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau
APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron
et résolu unanimement :

D'ACCEPTER le projet, tel que présenté pour l'abattage d'un arbre en cour arrière. Le projet est conforme aux exigences du règlement de constitution du site du patrimoine du vieux village de Verchères.

ADOPTÉ

2024-12-234

12.6. DEMANDE SITE DU PATRIMOINE: 641-645 ROUTE MARIE-VICTORIN

À l'immeuble sis au 641-645 route Marie-Victorin, formé du lot 5 214 407, une demande assujettie à l'application du règlement de constitution du site du patrimoine du vieux village de Verchères est déposée à l'effet d'autoriser des travaux extérieurs sur le bâtiment principal pour:

- Remplacer une fenêtre existante à l'arrière du bâtiment par une nouvelle fenêtre en PVC blanc sans changement de dimensions, telle que celles présentes actuellement;
- Remplacer le revêtement existant de la face arrière du bâtiment, par le même revêtement de Maybec fait sur les autres faces préalablement;
- L'abattage d'un arbre nuisible en façade du bâtiment.

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation prévus audit règlement de constitution du site du patrimoine du Vieux village de Verchères.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 26 novembre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay
APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau
et résolu unanimement :

D'ACCEPTER le projet, tel que présenté pour le remplacement d'une fenêtre existante à l'arrière du bâtiment et de remplacer le revêtement existant de la face arrière par le même revêtement de Maybec fait sur les autres faces préalablement et l'abattage d'un arbre en cour avant. Le projet est conforme aux exigences du règlement de constitution du site du patrimoine du vieux village de Verchères.

ADOPTÉ

12.7. **PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION – DEMANDE DE PPCMOI NO 2024-02 : 21 RUE MADELEINE**

À l'immeuble sis au 21 rue Madeleine formé du lot 5 217 422, une demande est déposée en vertu du Règlement sur les PPCMOI afin d'autoriser la démolition de l'immeuble existant et la reconstruction d'un bâtiment de 317 m² sur 2 étages comprenant 7 logements, 1 restaurant et une salle multifonctions.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Verchères a adopté le Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

CONSIDÉRANT que ce règlement permet au conseil d'autoriser sur demande et aux conditions qu'il détermine, un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

CONSIDÉRANT que la demande a pour objet la démolition du bâtiment existant et reconstruction d'un bâtiment de 317m² comprenant 7 logements, 1 restaurant et une salle multifonction;

CONSIDÉRANT le dépôt de l'avant-projet produit le 22 novembre 2024 par Pier-Alexandre Molaison-Houde, architecte;

CONSIDÉRANT que le projet est assujéti à certaines conditions et répond favorablement aux critères d'évaluation applicables sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

CONSIDÉRANT que le projet est situé dans un secteur où un règlement sur le site du patrimoine du Vieux village de Verchères s'applique;

CONSIDÉRANT que tous les travaux affectant les bâtiments et les constructions compris dans le périmètre du site du patrimoine du Vieux village doivent assurer le maintien de leur intégrité et contribuer à la mise en valeur de l'ensemble du site;

CONSIDÉRANT que la qualité d'intégration du projet sur le plan de l'implantation est jugée suffisante;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 26 novembre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

D'ACCEPTER le projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 5 217 422 lequel pourra être réalisé aux conditions suivantes :

- Que l'architecture du bâtiment soit davantage inspirée de l'ancienne Chalouperie affaissée;
- Que le requérant prenne à sa charge le coût des infrastructures à réaliser;
- Que des modalités qui concernent les stationnements et les infrastructures soient prévues dans une entente conclue avec la Ville sans restreindre le droit de la Ville d'exiger toute autre modalité afin d'assurer la bonne exécution du projet.

ADOPTÉ

13. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

2024-12-236

13.1. PROGRAMME ACHAT OEUVRE D'ART 2024

CONSIDÉRANT que la Municipalité a mis en place une politique d'achat d'oeuvre d'art pour encourager les artistes locaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection suite à l'analyse des oeuvres soumises;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

DE FAIRE l'acquisition de l'oeuvre intitulée - *Verchères 1923* - de monsieur Jean-Sébastien Pigeon au coût de 1 700\$.

ADOPTÉ

2024-12-237

13.2. DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME EMPLOI ÉTÉ CANADA

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

D'AUTORISER le Service des loisirs à déposer une demande auprès du Programme Emploi été Canada pour des subventions salariales pour les postes de sauveteurs à la piscine municipale.

QUE madame Isabelle Boisseau, directrice loisirs et culture et/ou le technicien en loisirs monsieur Etienne Bujold sont autorisés à déposer pour et au nom de la Municipalité de Verchères tous les documents afférents à la demande.

ADOPTÉ

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux questions qui nécessitaient certaines vérifications lors de la dernière assemblée.

- Questionnement sur la coupe d'arbres en cour arrière

Les membres du Conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance. Les questions portent sur :

- Nouvelle grille salariale des cadres
- Stationnement hivernal
- Sécurité routière (Terres-Noires)
- Énergie renouvelable
- Règlementation RB & B
- Déneigement
- Projet éolien
- Réponse suite au dépôt de la pétition à Ottawa pour le quai
- Budget - taux de taxation

Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.

15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 21h05.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**M. Alexandre Bélisle,
Maire**

**Me Jean-Marc Simard,
Directeur des affaires juridiques et
greffier-trésorier**

Je, Jean-Marc Simard, Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Me Jean-Marc Simard,
Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier

#CH	DATE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
C2408921	2024-10-05	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	TP- ACHAT ASPHALTE CHAUDE POUR RÉPARATIONS DIVERSES	\$517.66
C2408922	2024-10-02	BOIVIN & GAUVIN INC.	SSI-ACHAT 6 X 5 GALLONS DE MOUSSES F-500	\$1 793.61
C2408923	2024-10-04	CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE -CTM	TP-DERNIÈRE INSPECTION ET RÉPARATION D'UNE RADIO MOBILE	\$135.67
C2408924	2024-10-09	LOGICIELS SPORT-PLUS INC.	RENOUVELLEMENT UTILISATION DU LOGICIEL DU 1ER OCTOBRE 2024 AU 30 SEPTEMBRE 2025	\$5 070.10
C2408925	2024-10-04	MATÉRIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTÉE	TP-ACHAT DE PAILLIS ET DE TERRE POUR LES PLATES-BANDES	\$1 336.18
C2408926	2024-10-10	VILLE DE SAINT-AMABLE	SSI-ENTRAIDES 11 ET 27 SEPTEMBRE 2024	\$1 376.64
C2408927	2024-10-04	CRÉDIT-BAIL RCAP INC.	LOCATION PHOTOCOPIEUR MAIRIE DU 1ER NOVEMBRE 2024 AU 31 JANVIER 2025	\$312.40
C2408928	2024-10-11	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	TP-OUTIL	\$10.48
C2408929	2024-10-16	RÉGIE DE L'A.I.B.R	ACHAT COMPTEUR D' EAU SEPTEMBRE 2024	\$111.30
C2408930	2024-10-16	RELIURE TRAVACTION (1991) INC.	BIBLIOTHÈQUE -RELIURE DE LIVRES	\$396.49
C2408931	2024-10-07	LONGUS EQUIPEMENT INC.	TP -PIÈCE	\$14.03
C2408932	2024-10-11	RENÉ THOMAS INC.	TP-OUTILS (CLÉS ET DOUILLES)	\$70.08
C2408933	2024-10-10	SR IMPRIMERIE	VINYLE POUR DÉVOILEMENT DU NOUVEAU LOGO	\$124.15
C2408934	2024-10-11	SERVICE EAU NORME S.E.N. INC.	TP-INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'ÉGOUT	\$1 011.78
C2408935	2024-10-10	ST-GERMAIN ÉGOUTS ET AQUEDUCS INC.	TP-PIÈCES POUR AQUEDUC	\$834.37
C2408936	2024-10-08	TECH-MIX INC., DIVISION DE BAUVAL INC.	TP-ACHAT D'ASPHALTE FROID POUR RÉPARATIONS DES NIDS DE POULE	\$3 298.65
C2408937	2024-10-10	UNIVAR SOLUTIONS CANADA LTD	TP-ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (SOUDE CAUSTIQUE ET ACIDE CITRIQUE) POUR USINE DE FILTRATION	\$10 621.09
C2408938	2024-10-09	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	TP-CONTRAT HUBGRADE 2024 Q4	\$4 570.26
C2408939	2024-10-09	VILLE DE VARENNES	SSI-ENTRAIDE 24 SEPTEMBRE 2024	\$873.00
C2408940	2024-10-04	LAVO	TP-ACHAT PRODUITS CHIMIQUES (SODIUM HYPOCHLORITE)POUR USINE DE FILTRATION	\$1 919.51
C2408941	2024-10-07	KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	TP-ACHAT PRODUITS CHIMIQUES (SULFATE FERRIQUE) POUR USINE D'ÉPURATION	\$13 629.18
C2408942	2024-10-09	CITOYEN	SUBVENTION POUR ACHAT D'UN TAILLE- BORDURE SANS CARBURANT	\$50.00
C2408943	2024-10-02	TRAME-VERTE	TP-ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS ÉTAT DES ARBRES AU PARC JEAN-MARIE MOREAU ET AU PARC DES PIONNIERS.	\$3 736.69
C2408944	2024-10-10	CITOYEN	SUBVENTION POUR LA PLANTATION D'ARBRES	\$100.00
C2408945	2024-10-17	STUDIO COULEUR CAFÉ INC.	ABONNEMENT 1 MOIS POUR LOGICIEL TRANSFERT D'IMAGES À PIXEL	\$97.73
C2408946	2024-10-01	CAROLE DULUDE (PETITE-CAISSE)	ACHAT DIVERS / LIVRE FILLES DU ROY/ DÉCORATION D'HALLOWEEN / REMBOURSEMENT PERMIS /TRÉPIED/ GLACE POUR SOIRÉE D'HUMOUR 2024.	\$114.30
C2408947	2024-10-31	FONDATION HÔPITAL PIERRE-BOUCHER	DON EN MÉMOIRE DE M. COLLETTE (ANCIEN SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES)	\$100.00
C2408948	2024-10-28	GALERIE D'LA CÔTE INC.	1ER VERSEMENT - COURS AQUARELLE -SESSION AUTOMNE 2024	\$600.00
C2408949	2024-10-29	JEAN-SÉBASTIEN MARTEL	ACHAT DE 10 ATTACHES EN PLASTIQUE	\$34.38
C2408950	2024-10-29	MARJOLAINE DAoust	DÉPLACEMENT/ACHAT DE MATÉRIEL DE PAPETERIE/ 6 JEUX DE SOCIÉTÉ POUR LA BIBLIOTHÈQUE	\$106.25
C2408951	2024-09-18	OPÉRATION NEZ ROUGE CONTRECOEUR	CONTRIBUTION POUR SERVICE DE RACCOMPAGNEMENT OPÉRATION NEZ ROUGE ÉDITION 2024	\$500.00
C2408952	2024-10-29	GASTON BERTHELOT	SSI-REPAS INTERVENTION	\$69.00
C2408953	2024-10-29	ALEXANDRA DUBUC	DÉPLACEMENT BIBLIOTHÈQUE-MAIRIE	\$5.28
C2408954	2024-10-10	COMITÉ ZIP DES SEIGNEURIES	URBANISME-COTISATION ANNUELLE	\$30.00
C2408955	2024-10-29	DIVERTISSEMENT GROOVE INC.	DÉPÔT 30 % SERVICE D'UN DJ -ÉVÈNEMENT LA VEILLÉE ILLUMINÉE DU 6 DÉCEMBRE 2024	\$1 121.01
C2408956	2024-10-31	CITOYEN	REMBOURSEMENT VERSEMENT DE TAXES VERSÉ EN TROP (FRAIS ADMINISTRATIF INCLUS)	\$918.10
C2408957	2024-10-31	CAROLE DULUDE	REPAS ET PÉAGE POUR LE DÉPÔT DE LA PÉTITION DU QUAI À OTTAWA	\$176.16
C2408958	2024-10-30	CERCLE DE FERMÈRES VERCHÈRES-34	PUBLICITÉ POUR AGENDA	\$270.00
C2408959	2024-10-31	PHILIPPE TREMBLAY	FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR LE DÉPÔT DE LA PÉTITION DU QUAI À OTTAWA	\$294.25
C2408960	2024-11-04	DENISE ST-PIERRE	DÉPLACEMENT / ACHAT DE MOUSSEUX ET DE DÉCORATIONS POUR LE SOUPER DE NOËL	\$131.66
C2408963	2024-10-02	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	QUOTE-PART 2024- PROJET DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGIE RENOUVELABLE	\$53 546.00
C2408964	2024-10-31	AIR LIQUIDE CANADA INC.	TP-LOCATION DE BONBONNES D'ACÉTYLÈNE, D'OXYGÈNE ET D'ALMIG - OCTOBRE 2024	\$104.79
C2408965	2024-10-21	BF-TECH INC.	TP- PIÈCES POUR AQUEDUC (KIT D'ÉTANCHÉITÉ,VANNE,KIT DE JOINTS)	\$3 291.51
C2408966	2024-10-18	BRAULT MAXTECH INC.	TP-ENTRETIEN ET VÉRIFICATIONS ANNUELLES DU DÉGRILLEUR ET DU COMPACTEUR-LAVEUR -USINE D'ÉPURATION	\$718.59
C2408967	2024-10-11	BRAVAD TECHNOLOGIE	ACHAT TÉLÉPHONE DÉPARTEMENT LOISIR-SOLDE DE PAIEMENTS 36 MOIS	\$238.80
C2408968	2024-10-21	BUROPRO CITATION	BIBLIOTHÈQUE-ACHAT DE VOLUMES	\$481.20



#CH	DATE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
C2408969	2024-10-11	ID:8500555 - CANAC	QUINCAILLERIE	\$1 729.44
C2408970	2024-10-30	CHP SUPPLY/ 9155-4071 QUÉBEC INC.	SSI-PIÈCE (RÉGULATEUR DE PRESSION)	\$82.78
C2408971	2024-11-11	CLINITEK INC.	SSI-LAVAGE DES VITRES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES DE LA CASERNE DE POMPIERS	\$436.91
C2408972	2024-10-12	CLUB DES 3 GÉNÉRATIONS DE VERCHÈRES	8 BILLETS POUR LE SOUPER DE NOËL 2024	\$400.00
C2408973	2024-11-04	ÉCOLE DE KARATÉ SANKUDO DE VARENNES INC.	FRAI D'ASSURANCE ET D'AFFILIATION	\$870.00
C2408974	2024-11-05	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	BIBLIOTHÈQUE-ACHAT DE 4 CHÈQUES-CADEAUX POUR CONCOURS « FÉVRIER MOIS COUP DE CŒUR »	\$80.00
C2408975	2024-10-25	GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD	TP-TRANSPORT ET MESSAGERIE	\$283.47
C2408976	2024-10-25	EXPRESS MAG	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT DE REVUE	\$51.68
C2408977	2024-11-07	GALERIE D'LA CÔTE INC.	2E VERSEMENT - COURS D'AQUARELLE- SESSION AUTOMNE 2024	\$300.00
C2408978	2024-10-21	GROUPE CLR	SSI-ACHAT DE 2 RADIOS PORTATIFS KENWOOD	\$2 297.20
C2408979	2024-10-03	BURO & CIE	FOURNITURES DE BUREAU	\$987.99
C2408980	2024-10-30	LES INDUSTRIES QUÉBEC BOLTS INC	TP-PIÈCES POUR BALISES PEDZONES	\$27.59
C2408981	2024-10-25	LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	ACHAT DE VOLUMES	\$688.54
C2408982	2024-10-29	LIQUITECK	TP-PIÈCE DE REMPLACEMENT POUR POMPE CHLORE- USINE DE FILTRATION	\$3 957.90
C2408983	2024-10-17	LOC. & CONST. JACQUES FRÉCHETTE INC.	TP-LOCATION ROULOTTE CHANTIER-OCTOBRE 2024	\$431.16
C2408984	2024-04-04	LOISIR ET SPORT MONTRÉGIE	AFFILIATION 2024	\$229.15
C2408985	2024-11-06	MANON DESMARAIS	DÉPLACEMENT POUR FORMATION	\$15.73
C2408986	2024-10-28	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	TP-MAINTENANCE VÉHICULES	\$204.12
C2408987	2024-11-06	RÉGIE DE L'A.I.B.R	ACHAT COMPTEUR D'EAU OCTOBRE 2024	\$103.60
C2408988	2024-10-18	RENÉ THOMAS INC.	TP-PIÈCES POUR LAVE-VAISSELLE-MAIRIE	\$33.32
C2408989	2024-10-11	STUDIO COULEUR CAFÉ INC.	COMM. SESSION DE VIDÉOS AVEC DRÔNE ET AU SOL	\$747.34
C2408990	2024-10-25	UNIVAR SOLUTIONS CANADA LTD	TP-RETOUR BIDONS ET ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (THIOSULFATE DE CALCIUM)-USINE DE FILTRATION	\$1 793.61
C2408991	2024-10-19	VILLE DE SAINTE-JULIE	SSI-ENTRAIDE DU 4 AOÛT 2024	\$184.68
C2408992	2024-10-23	VILLE DE VARENNES	SSI-ENTRAIDE 13 OCTOBRE 2024	\$873.00
C2408993	2024-10-11	WOLSELEY CANADA INC. - RÉGION DU QUÉBEC	TP-ACHAT 1 X VANNE-USINE ÉPURATION	\$1 038.26
C2408994	2024-11-04	YOLAINE MORNEAU	DÉPLACEMENTS/TUBE GÉO-CACHETTE (REPLACEMENT) /PAPIERS MOUCHOIRS	\$36.94
C2408995	2024-10-31	SPCA ROUSSILLON	SERVICES ANIMALIERS-OCTOBRE 2024	\$2 352.01
C2408996	2024-11-05	ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU ET FILS INC.	TP-ENTRETIEN PRÉVENTIF SUR VÉHICULES	\$620.87
C2408997	2024-10-21	POLYCHEM INC.	TP-ANALYSEUR DE TRANSMITTANCE (REAL CLEAN SYSTEM 1 ET REAL ANALYZER)	\$13 096.23
C2408998	2024-10-30	GARAGE LOISEAU & FILS INC.	TP-CHANGEMENT D'HUILE ET INSPECTION VÉHICULE	\$106.76
C2408999	2024-11-13	NETTOYAGE PLUS	MÉNAGE MAIRIE ET PRESBYTÈRE- OCTOBRE 2024	\$3 626.50
C2409000	2024-10-23	DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC.	TP- ACHAT DE 6 SUPPORTS À VÉLO DE 12 PLACES	\$4 187.39
C2409001	2024-10-23	RGTECHNILAB	TP-INSPECTION ET CERTIFICATION DES DÉTECTEURS FIXES AU GARAGE MUNICIPAL	\$339.18
C2409002	2024-10-30	MES CANADA INC.	SSI-TELECRIB RESCUE 42 ET SANGLE À ROCHET	\$2 848.13
C2409003	2024-11-11	RENATO MESSINA	PROJET RACONTE MOI VERCHÈRES-HEURES TRAVAILLÉES	\$1 080.00
C2409004	2024-10-17	ARÉO-FEU LTÉE	SSI-ACHAT DE BOTTES CROSSFIRE, BARRURE METAL ET SANGLE JAUNE	\$375.11
C2409005	2024-10-10	METRO RICHELIEU INC/VERCHÈRES	LOISIR-ALCOOL SOIRÉE HUMOUR 2024/BIBLIOTHÈQUE-ÉPICIRIE/ADMIN.BOITES À LUNCH RENCONTRE/SSI-DIVERS	\$424.76
C2409006	2024-10-23	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	TP-ACHAT D'ASPHALTE POUR DIVERSES RÉPARATIONS	\$387.61
C2409007	2024-10-31	DEMIX AGRÉGATS	TP-RÉPARATION PONCEAUX RANG DES TERRES-NOIRES	\$788.83
C2409008	2024-10-31	BENOIT LAFRENIÈRE	LUMIÈRES DE NOËL/ASPIRATEUR/QUINCAILLERIE	\$781.15
C2409009	2024-10-03	LIBRAIRIE ALIRE	ACHAT DE VOLUMES	\$1 476.98
C2409010	2024-10-30	LOGICIELS SPORT-PLUS INC.	LOISIR-FORMATION POUR 4 PERSONNES LE 23 OCTOBRE 2024	\$344.93
C2409011	2024-10-03	FRANÇOIS MARTINEAU PHARMA INC.	TP-PANSEMENTS, BANDAGES ET PHOTOS NUMÉRIQUES/BIBLIOTHÈQUE- DIVERS/ADMIN. PRODUITS POUR LAVE-VAISSELLE	\$176.55
C2409012	2024-10-21	SANTINEL INC.	FORMATION DE SECOURISME-10 PERSONNES- LES 8 ET 9 OCTOBRE 2024	\$1 030.18
C2409013	2024-10-22	ST-GERMAIN ÉGOUTS ET AQUEDUCS INC.	TP-PIÈCES (SELLETTE & CORDON) ET TUYAUX TRAVAUX PONCEAUX RANG DES TERRES-NOIRES	\$1 232.63
C2409014	2024-11-08	R.M. MÉCANIQUE	TP-REPLACEMENT LUMIÈRE AVANT SUR VÉHICULE	\$98.71
C2409015	2024-10-03	AGISKA COOPÉRATIVE-BMR EXPRESS VERCHÈRES	QUINCAILLERIE	\$820.75
C2409016	2024-10-01	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE OCTOBRE 2024	\$3 468.99
C2409017	2024-11-20	CAROLE DULUDE	IT CLOUD (EXCHANGE ONLINE 6 UTILISATEURS ET MICROSOFT 24 UTILISATEURS) ET SPOTIFY (PREMIUM FAMILILY)- NOVEMBRE 2024	\$553.82
C2409018	2024-11-20	DENISE ST-PIERRE	ACHAT VINS POUR SOUPER DE NOËL	\$250.40
C2409019	2024-11-21	SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE	SSI-DEMANDE AJOUT VIGNETTE DE CONFORMITÉ POUR VÉHICULE	\$7.36
C2409020	2024-11-22	LOCATION TOUT-EN-UN INC.	LOCATION DE VAISSELLE POUR LE SOUPER DE NOËL	\$364.27
L2400473	2024-10-11	VIDEOTRON LTEE	INTERNET, IP STATIQUE ETTÉLÉPHONIE -USNIE DE FILTRATION /INTERNET,TÉLÉ ET TÉLÉPHONIE- CHALET PASSE-PARTOUT/INTERNET,TÉLÉPHONIE ETCRÉDIT- USINE ÉPURATION	\$293.86
L2400476	2024-10-11	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	FACTURE TONNAGE INONDATION DU 09 AOÛT 2024	\$9 207.73

#CH	DATE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
L2400477	2024-10-21	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ PRESBYTÈRE ET PARC LOUIS ST-PIERRE	\$569.99
L2400478	2024-11-01	PAGNET DU CANADA INC.	SSI-TÉLÉAVERTISSEURS NOVEMBRE 2024	\$55.93
L2400479	2024-10-10	TELU COMMUNICATIONS INC.	TÉLÉPHONIE- OCTOBRE 2024	\$417.16
L2400480	2024-10-18	VIDEOTRON LTEE	INTERNET,TÉLÉPHONIE-GARAGE MUNICIPAL / INTERNET, TÉLÉ ET TÉLÉPHONIE-MAIRIE	\$997.30
L2400481	2024-11-07	ÉMILIE CHARPENTIER	1ER VERSEMENT COURS DE ZUMBA INTÉRMÉDIAIRE-SESSION AUTOMNE 2024	\$300.00
L2400482	2024-11-07	HUGO PROVOST-LAROSE	3E VERS. - SURVEILLANCE DU GYMNASSE-SESSION AUTOMNE 2024	\$384.00
L2400483	2024-11-07	VINCENT BEAUDREULT	1ER VERSEMENT-ACTIVITÉ PICKLEBALL-SESSION AUTOMNE 2024	\$360.00
L2400484	2024-10-31	MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC (DAS)	DAS 16 AU 31 OCTOBRE 2024	\$34 362.65
L2400485	2024-11-01	BENEVA (SSQ - GROUPE FINANCIER)	ASSURANCES COLLECTIVES-NOVEMBRE 2024	\$11 904.05
L2400486	2024-11-01	PAYSAFE MERCHANT SERVICES INC	FRAIS MENSUEL	\$60.68
L2400487	2024-10-16	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	HONORAIRES INGÉNIEURIE - TRANSPORT HORS-NORME	\$340.00
L2400488	2024-10-17	EUROFINS ENVIRONEX	TP-ANALYSE BOUES	\$731.24
L2400489	2024-10-15	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	TECH LEVEL 1-SOUTIEN INFORMATIQUE	\$121.02
L2400490	2024-11-14	SOPHIE CHAMBERLAND	3E VERSEMENT POUR COURS DE ZUMBA -SESSION AUTOMNE 2024	\$216.00
L2400491	2024-11-14	RÉMI ALARY	1ER VERSEMENT - COURS DE PROGRAMMATION INFORMATIQUE-SESSION AUTOMNE 2024	\$240.00
L2400492	2024-10-29	VINCENT BEAUDREULT	VERSEMENT UNIQUE POUR ACTIVITÉ PICKLEBALL-SESSION ÉTÉ 2024	\$720.00
L2400493	2024-10-31	FONDS SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QC	REMISE FTQ OCTOBRE 2024	\$1 000.00
L2400494	2024-10-31	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	DAS 1ER AU 31 OCTOBRE 2024	\$20 973.69
L2400495	2024-10-31	SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQU	REMISE COTISATIONS SYNDICALES- OCTOBRE 2024	\$1 676.88
L2400496	2024-10-18	VILLE DE CONTRECOEUR	SSI-ENTRAIDES DU 11 ET 24 SEPTEMBRE 2024	\$1 712.40
L2400497	2024-10-23	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ QUAI, PARC 581 M-V-, STATION ST-LAURENT,PARC ST-ÉTIENNE, MAIRIE, STATION.ST-PASCAL-ET PANNEAU NUMÉRIQUE	\$2 117.95
L2400498	2024-10-24	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE,USINE FILTRATION,USINE ÉPURATION, GARAGE MUNICIPAL,MOULIN ET CASERNE	\$16 772.47
L2400499	2024-10-25	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ STATION TERRES-NOIRES	\$123.86
L2400500	2024-11-01	INFO PAGE INC.	SERVICE RÉPARTITIONS DES APPELS D'URGENCE	\$138.14
L2400501	2024-10-31	DESIARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	REMISE RSS OCTOBRE 2024	\$16 731.79
L2400502	2024-10-01	ADOBE *CREATIVE CLOUD	LICENCE CREATIVE CLOUD APP	\$135.66
L2400503	2024-10-01	REGISTRE FONCIER QC	AVIS DE MUTATION	\$54.00
L2400504	2024-10-16	IT CLOUD SOLUTIONS	EXCHANGE ONLINE 6 UTILISATEURS ET MICROSOFT 24 UTILISATEURS	\$534.29
L2400505	2024-10-19	SPOTIFY	PREMIUM FAMILLY	\$19.53
L2400506	2024-10-01	BEST BUY	BIBLIOTHÈQUE-SUPPORT MURAL TÉLÉVISION	\$68.97
L2400507	2024-10-07	HOME DEPOT	MAIRIE-LAVE-VAISSELLE	\$1 257.83
L2400508	2024-10-10	STOKES	MAIRIE-ENSEMBLE DE VAISSELLES	\$1 209.20
L2400509	2024-10-19	BELL CANADA	TÉLÉPHONE MAISON JEUNES -OCTOBRE 2024	\$171.82
L2400510	2024-10-21	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	ADMIN- BIBLIOTHÈQUE-ACHAT CÂBLES HDMI	\$16.09
L2400511	2024-10-28	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ PARC BALLE,PISCINE ET VIEILLE CASERNE	\$1 603.00
L2400512	2024-10-31	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE PUBLIC,STATION FONTAINE ET ÉCLAIRAGE DE RUE	\$1 340.30
L2400513	2024-11-01	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ 418 RANG DU PETIT-COTEAU, 108 CALIXA-LAVALLÉE ET POSTE SURPRESSEUR	\$1 185.51
L2400514	2024-11-04	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ STATION DUVERNAY ET STATION STE- FAMILLE	\$4 195.05
L2400515	2024-11-25	MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC (DAS)	DAS 1ER AU 15 NOVEMBRE 2024	\$19 044.17
L2400516	2024-11-01	VIDEOTRON LTEE	INTERNET, TÉLÉPHONIE STATION STE-FAMILLE /INTERNET, TÉLÉPHONIE-PRESBYTÈRE.	\$200.91
L2400517	2024-11-01	VIDEOTRON LTEE	INTERNET,TV ET TÉLÉPHONIE-CASERNE	\$176.82
L2400518	2024-11-21	HUGO PROVOST-LAROSE	4E VERS. SURVEILLANCE GYMNASSE-SESSION AUTOMNE 2024	\$384.00
L2400520	2024-11-01	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	QUOTE-PART 11/12 MATIÈRES RÉSIDUELLES ET HONORAIRES ÉQUILIBRATION- CÉVIMEC	\$62 305.54
L2400521	2024-10-31	DIALOGUE HEALTH TECHNOLOGIE INC.	ACCÈS PLATEFORME OCTOBRE 2024	\$113.30
L2400522	2024-10-30	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE BOUES USINE, EAUX USÉES ET EAU POTABLE-OCTOBRE 2024	\$4 786.19
L2400523	2024-10-08	VIDEOTRON LTEE	INTERNET- BIBLIOTHÈQUE	\$70.65
L2400524	2024-10-28	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAITEMENT EAU POTABLE ET USÉES-OCTOBRE 2024	\$20 599.84
L2400525	2024-11-28	SOPHIE CHAMBERLAND	4E VERSEMENT COURS DE ZUMBA-SESSION AUTOMNE 2024	\$216.00
L2400526	2024-11-28	SHAWN PARADIS	2E VERSEMENT OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES-GYMNASSE- SESSION AUTOMNE 2024	\$140.00
L2400527	2024-10-29	UMQ - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	HONORAIRES PROFESSIONNELS NÉGOCIATION CONVENTION COLLECTIVE	\$3 380.95
L2400528	2024-11-01	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION IMMEUBLE NOVEMBRE 2024	\$16 883.70
L2400529	2024-11-01	GLOBAL PAYMENTS DIRECT INC.	FRAIS MENSUEL TERMINAL NOVEMBRE 2024	\$43.34
L2400530	2024-11-30	SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QC	8E VERSEMENT IMMATRICULATION K-TRAIL REMORQUE TP	\$7.53
L2400531	2024-11-01	PAYSAFE MERCHANT SERVICES INC	FRAIS MENSUEL DÉBIT	\$6.90



#CH	DATE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
			FRAIS PAYSAFE - FRAIS ADMIN SPORTPLUS - NOVEMBRE 2024	- \$
			SALAIRES NET-NOVEMBRE 2024	124 156.29 \$
				560 423.01 \$

CES MONTANTS INCLUS LES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE VIA SA DÉLÉGATION DE POUVOIR.

JE, SOUSSIGNÉ, MAXIME SALOIS, CERTIFIE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR COUVRIR LES MONTANTS PRÉCITÉS.

VERCHÈRES, CE 30 NOVEMBRE 2024